



36^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DE LA FANAF

Kigali, du 20 au 23 Février 2012

**L'ASSURANCE VIE EN ZONE FANAF :
VECTEUR DE COLLECTE D'EPARGNE DANS LES PAYS DE LA ZONE**

Par Saliou BAKAYOKO

Directeur Général de LMAI-VIE

Membre du Groupe SUNU

INTRODUCTION

L'assurance vie de par son mécanisme de fonctionnement basé sur la capitalisation est génératrice d'épargne notamment longue et stable, donc un outil efficace de mobilisation de l'épargne. De ce fait, partout dans le monde, l'assurance vie tient un rôle primordial dans le financement de l'économie.

La 36^{ème} Assemblée Générale annuelle de la FANAF ayant pour thème « **L'assurance et le financement du développement dans les pays de la FANAF** », les organisateurs de la dite Assemblée Générale ont naturellement prévu un panel de discussion sur l'Assurance Vie en zone FANAF.

Ils m'ont fait l'honneur d'introduire les discussions dudit panel par une communication ayant pour thème « **l'Assurance Vie en zone FANAF : vecteur de collecte d'épargne dans les pays de la zone** ».

Vous conviendrez avec moi que rédiger communication sur un thème aussi vaste et en dire l'essentiel en quelques minutes n'est pas du tout aisé.

Pour y arriver, j'ai choisi dans un premier temps de dresser un tableau synoptique de l'offre d'assurance vie en zone FANAF à travers quelques chiffres statistiques. Ensuite j'ai commenté le niveau de l'épargne mobilisée ces dernières années par l'assurance vie dans la zone FANAF, puis j'ai démontré la contribution de cette épargne longue et stable au financement du développement dans la zone.

La communication se termine par quelques pistes de réflexion en vue de trouver des voies et moyens pouvant efficacement renforcer le rôle de vecteur de collecte d'épargne de l'assurance vie et sa contribution au financement de l'économie de la zone FANAF.

Ainsi, ma communication s'articule comme suit :

S O M M A I R E

- I - VUE SYNOPTIQUE DU MARCHE DE L'ASSURANCE VIE EN ZONE FANAF

- II - L'EPARGNE MOBILISEE PAR L'ASSURANCE VIE DANS LES PAYS DE LA FANAF ET SA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE DE LA ZONE

- III - QUELQUES PISTES DE REFLEXIONS EN VUE DE RENFORCER LE ROLE MOBILISATEUR D'EPARGNE DE L'ASSURANCE VIE ET SA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE DE LA ZONE

- IV - CONCLUSION

I - VUE SYNOPTIQUE DU MARCHE DE L'ASSURANCE VIE EN ZONE FANAF

S'il est universellement admis que l'assurance vie est génératrice d'épargne, encore faudrait-il qu'elle existe et se développe significativement dans une zone donnée, pour y effectivement joué ce rôle qui lui est reconnu. Qu'en est-il de l'assurance vie en zone FANAF?

Pour répondre à cette question, nous allons dans cette partie donner l'évolution de quelques indicateurs de production de l'assurance vie dans la zone FANAF de 2005 à 2009.

I.1 ZONE D'ETUDE ET SOURCE DES DONNEES

a) Zone d'étude

Il est important de noter que les termes « zone FANAF », « zone d'étude » ou « zone » concernent les seize (16) pays suivants membres de la FANAF :

- | | |
|------------------------------------|--------------------|
| 1. BENIN (BEN) | 9. NIGER |
| 2. BURKINA FASO (BFA) | 10. SENEGAL |
| 3. CAMEROUN (CAM) | 11. TCHAD |
| 4. REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA) | 12. TOGO |
| 5. CONGO (CBZ) | 13. BURUNDI |
| 6. COTE D'IVOIRE (RCI) | 14. GUINEE CONAKRY |
| 7. GABON (GAB) | 15. MADAGASCAR |
| 8. MALI (MLI) | 16. RWANDA |

Seuls les douze premiers pays sont membres de la CIMA et appartiennent à la zone CFA.

b) Source des statistiques

Les statistiques commentées ici proviennent essentiellement de la publication annuelle 2011 de la FANAF « le marché de l'assurance en Afrique » et portant sur la période de 2005 à 2009. Les données relatives à l'espérance de vie à la naissance proviennent des statistiques de la CIA FACTBOOK.

I.2 PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIO-ENCONOMIQUES DE LA ZONE FANAF

Un bref rappel des quelques indicateurs socio-économiques de la zone au 31.12.2009 permet de restituer l'assurance vie dans son contexte.

Tableau 1 : Indicateurs socio-économiques par pays de la zone

Pays	Population En mios hab.	PIB En mios €	Inflation	% Population de 2005 à 2009	Espérance vie naissance
BENIN	8,8	4 780,9	2,2%	18,9%	55,2
BURKINA FASO	15,7	6 050,1	2,6%	19,8%	54,5
CAMEROUN	18,9	15 966,6	3,0	6,2%	50,6
CENTRAFRIQUE	4,5	1 426,2	3,5%	9,7%	46,9
CONGO BRAZZA	4,0	6 843,7	4,3%	21,2%	56,6
COTE D'IVOIRE	20,6	16 586,8	1,0%	13,2%	54,1
GABON	1,5	7 929,8	2,1%	7,1%	61,8
MALI	12,7	6 436,4	2,2%	1,6%	50,5
NIGER	15,3	3 777,7	4,3%	22,4%	53,8
SENEGAL	13,7	9 145,9	-1,1%	18,1%	58,6
TCHAD	10,3	4 921,0	10,1%	14,4%	48,9
TOGO	6,0	2 055,3	2,0%	8,2%	56,2
BURUNDI	9,0	917,0	11,3%	20,0%	49,4
GUINEE CONAKRY	10,1	3 050,0	4,7%	8,6%	53,2
MADAGASCAR	20,7	5 935,7	9,0	28,6%	66,2
RWANDA	10,5	3640,8	10,4%	16,7%	54,7
ZONE FANAF	182,3	99 463,9	4,5%	14,5%	54,4

Il ressort de ce tableau qu'au 31.12.2009, que l'espace économique de la FANAF compte 182 300 000 habitants avec un PIB de 9 463,9 millions d'euros avec un taux d'inflation de 4,5% où en moyenne l'espérance de vie est de 54,4 ans.

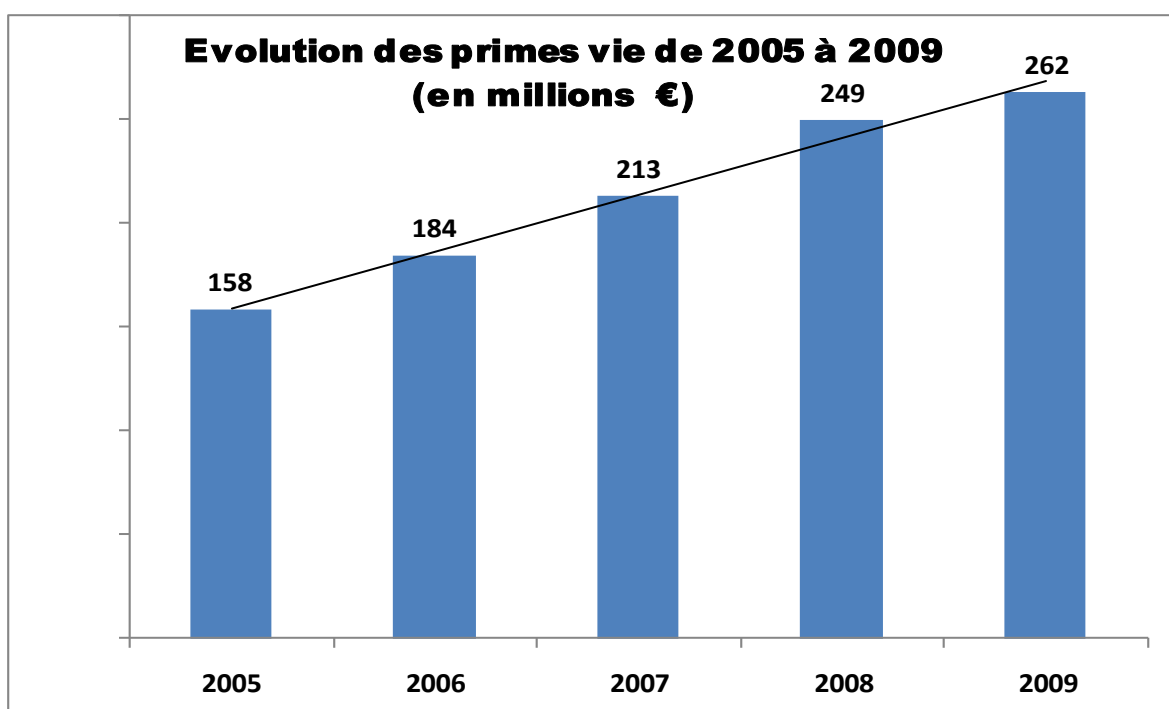
I.3 EVOLUTION DU MARCHE DE 2005 à 2009

I.3.1 La production

a) Les émissions collectées

Au cours de ces cinq dernières années, dans les pays de la FANAF, L'assurance vie a enregistré une croissance continue avec des primes importantes, comme l'indique le graphique ci-dessous :

Graphique 2

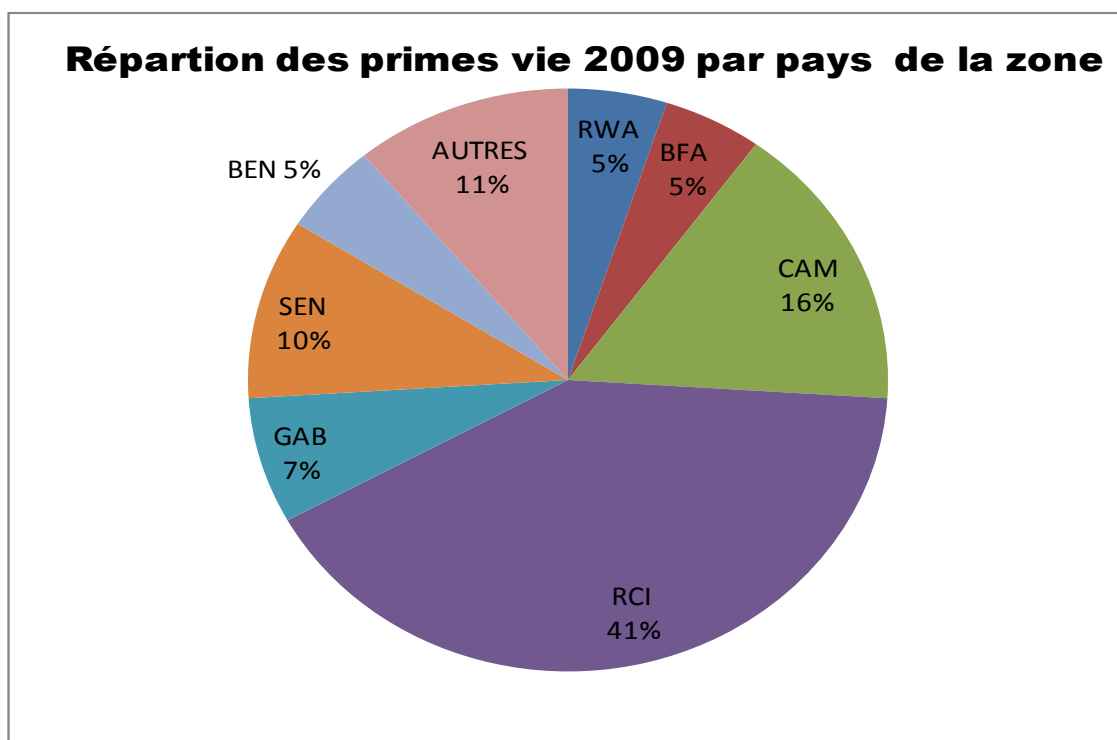


Sur la période sous revue, soit de 2005 à 2009, les primes d'assurance vie collectées dans la zone ont augmenté de 65% (passant de 158 à 262 millions euros) avec une croissance moyenne annuelle de 9,4%. De forts taux de croissance ont été enregistrés dans certains pays comme le Congo Brazzaville, le Tchad et le Rwanda.

b) La répartition des primes par pays

La répartition des 262 millions d'euros de primes au 31.12.2009 par pays de la zone se présente comme suit :

Graphique 3



AUTRES= BUR ;RCA ;CBZ ;GUI ;MGA ;MLI,NIG ;TCH ;TGO

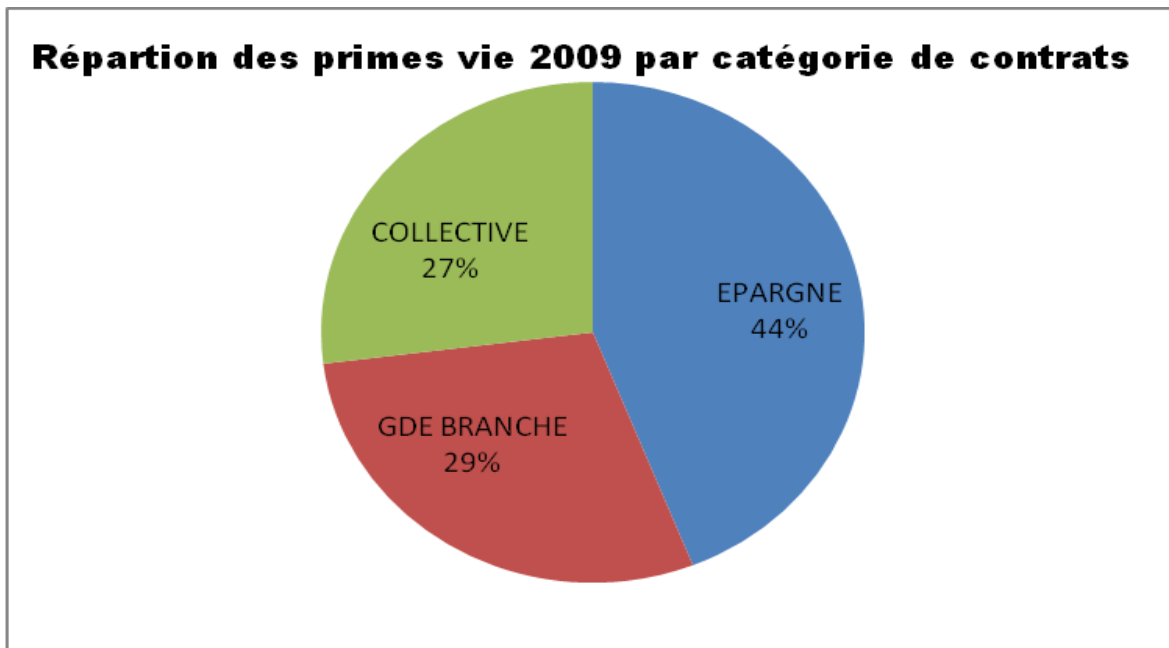
On constate que la Côte d'Ivoire reste le marché le plus important avec 41% de chiffre d'affaires.

A ce constat, on peut ajouter que des pays comme le Congo, le Tchad et le Rwanda enregistrent des forts taux de variation moyenne annuelle de 2005 à 2009

c) La répartition des primes par catégories de contrats

Quant à la répartition des primes de la zone au 31.12.2009 par catégories de contrats, elle se présente comme suit :

Graphique 4

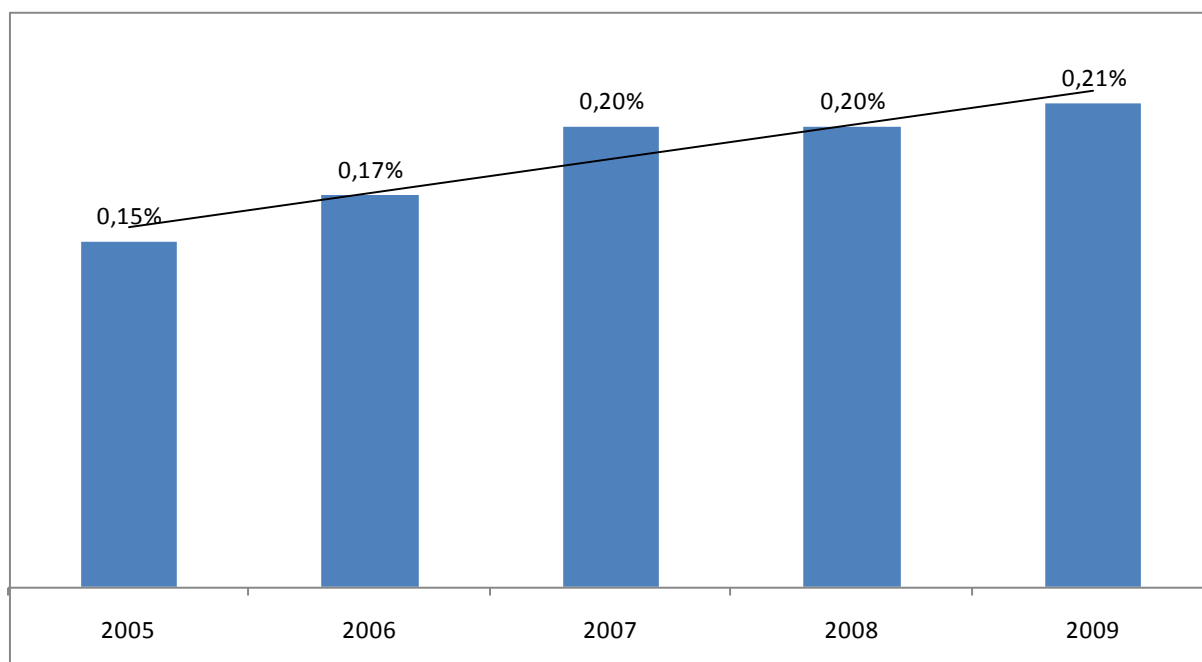


Le graphique ci-dessus vient confirmer le constat fait ces dernières années dans la zone FANAF à savoir une prépondérance progressive des contrats d'épargne de type bancaire dans le portefeuille des sociétés vie de la zone au détriment des contrats de la grande branche qui font pourtant la spécificité de notre métier d'assureur vie.

I.3.2 La pénétration de l'assurance vie

Le graphique ci-après retrace de 2005 à 2009, l'évolution de la pénétration de l'assurance vie dans la zone, pénétration définie comme la part des primes vie émises dans le PIB de la zone.

Graphique 5 : Evolution part prime vie dans PIB de la zone de 2005 à 2009



Il ressort du graphique ci-dessus que la pénétration de l'assurance vie, à l'instar de la production, a enregistré une croissance continue sur la période avec une variation moins importante d'une année à l'autre.

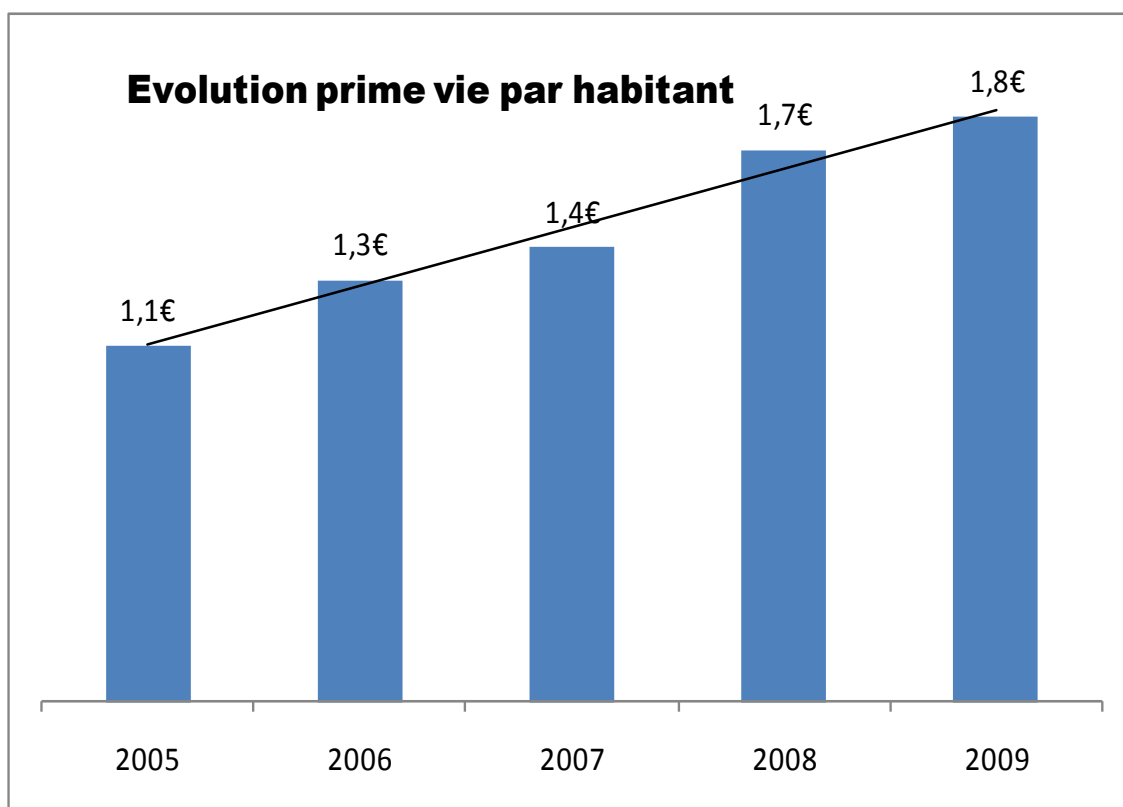
L'analyse de cet indicateur au 31.12.2009 relève une grande disparité entre les pays de la zone en matière de pénétration de l'assurance vie :

La Côte d'Ivoire enregistre le fort taux de pénétration avec 0,65% tant que la RCA enregistre un taux pratiquement nul. La valeur médiane de la zone est de 0,22% et la moyenne s'établit à 0,26%

I.3.3 La densité de l'assurance vie

Le graphique ci-après retrace de 2005 à 2009, l'évolution de la densité de l'assurance vie dans la zone, densité définie comme la prime moyenne d'assurance vie par habitant.

Graphique 6



Il ressort du graphique ci-dessus que la densité de l'assurance vie, à l'instar de la production, a enregistré une croissance continue sur la période sous revue avec une variation moins importante d'une année à l'autre.

Cependant sur la période de 2005 à 2009, la variation de la prime vie par habitant a été non négligeable dans certains pays de la zone comme le GABON et le RWANDA.

En 2009, le GABON enregistre la plus forte densité avec une prime moyenne par habitant de 12,18 Euros.

I.4 COMPARAISON DE LA ZONE AVEC L'AFRIQUE ET LES AUTRES PARTIES DU MONDE

Le tableau ci-après donne les principaux indicateurs de production de l'assurance vie en zone FANAF, en Afrique et dans les autres parties du monde au 31.12.2009

Tableau 7 : Principaux indicateurs de production par continents et zone FANAF

	FANAF	AFRIQUE	ASIE	AMERIQUE	EUROPE	OCEANIE
Primes émises	0,34\$ US	32,34\$ US	731,86\$ US	580,07\$ US	959,49\$ US	33,5\$ US
Part de marché	0,001%	1,30%	31,30%	24,80%	41,00%	1,40%
Part primes dans PIB	0,26%	2,20%	4,50%	3%	4,50%	3,10%
Prime moyenne vie/hab.	1,87\$ US	32\$ US	180\$ US	632\$ US	1111\$ US	931\$ US
Moyenne annuelle croiss.	9,40%	0,90%	1,60%	-1,50%	0,50%	2,00%

Il ressort de ce tableau qu'en matière de production d'assurance vie, la zone FANAF est insignifiante. Cependant, au regard de la moyenne annuelle de croissance des primes vie de 2005 à 2009 (dernière ligne du tableau), la zone FANAF connaît une plus forte croissance que les autres parties du monde.

En résumé

Depuis 2005, d'année en année, la zone enregistre une croissance continue des primes d'assurance vie, du taux de pénétration et de la prime moyenne par habitant, même si les résultats obtenus comparés à ceux des autres parties restent encore insignifiants. Cependant au regard de la moyenne annuelle de croissance des dernières années dans les autres parties du monde, la zone connaît une plus forte croissance. Il ya donc de l'espoir pour se rapprocher des autres.

II - L'ÉPARGNE MOBILISÉE DANS LES PAYS DE LA ZONE FANAF PAR L'ASSURANCE VIE ET SA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE DE LA ZONE

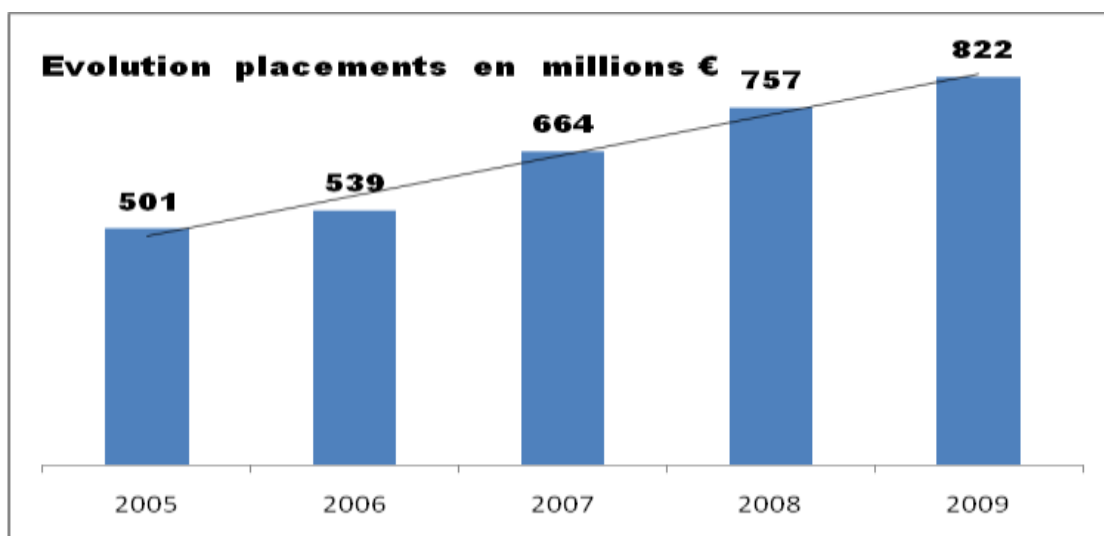
Le rôle mobilisateur d'épargne de l'assurance vie dans une zone donnée se mesure par l'importance et l'évolution des placements effectués par les assureurs vie de la dite zone. Qu'en est-il dans les pays de la zone FANAF ?

II.1 LES PLACEMENTS VIE ET LA CONTRIBUTION DIRECTE DE L'ASSURANCE VIE AU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE DE LA ZONE

a) Analyse de l'évolution de l'encours des placements

Au 31.12.2009, l'encours des placements gérés par les sociétés d'assurance vie de la zone s'élevait à 822 millions €. Le graphique ci-après retrace l'évolution de l'encours de 2005 à 2009 :

Graphique 8 : Evolution des placements de 2005 à 2009



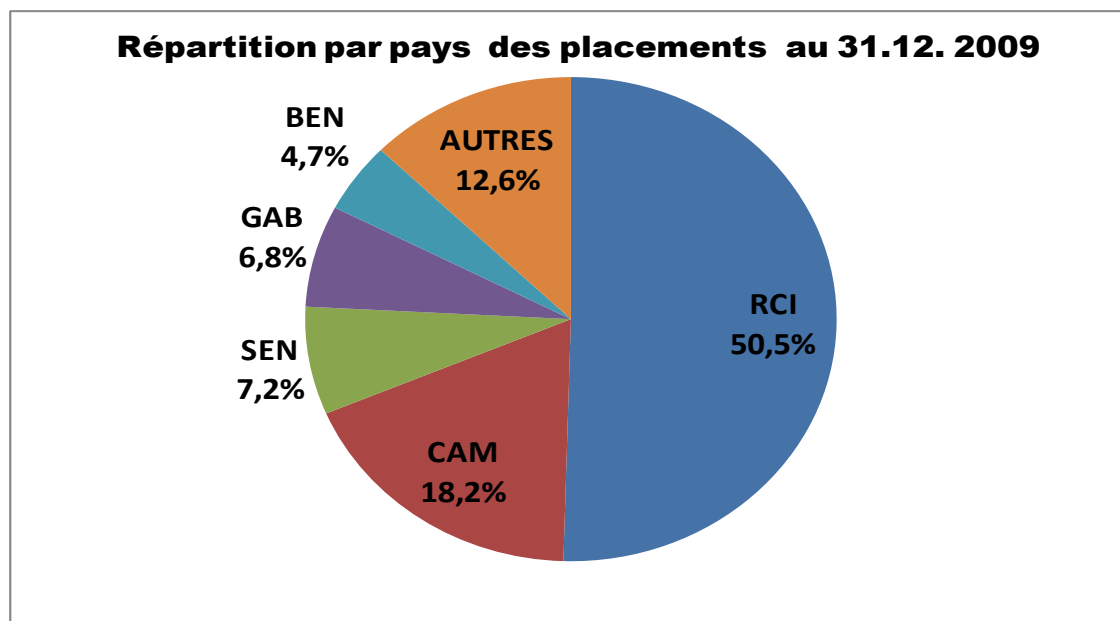
Ainsi de 2005 à 2009, on note d'année en année une croissance continue de l'encours des placements qui passe de 501 millions € à 822 millions €, soit une augmentation de 65% sur la période sous revue avec croissance moyenne annuelle de 13% sur la période.

Au regard de ces montants non négligeables qui sont placés pour l'essentiel dans la zone, on peut dire que l'assurance vie par le biais des actifs qu'elle génère contribue activement à au financement de l'économie dans la zone.

b) La répartition par pays des placements au 31.12.2009

La répartition des 822 millions d'euros de placements au 31.12.2009 par pays de la zone se présente comme suit :

Graphique 9



AUTRES = BFA ;RCA ;MGA ;GUI ;MLI ;NIG ;RWA ; TOG

On constate que la Côte d'Ivoire avec la plus grosse collecte de primes en 2009 est également le plus grand marché en terme de placements, soit 50,5% de part.

c) Evolution de la structure des placements de la zone

Avec l'épargne générée par leurs activités, les assureurs vie doivent acheter des obligations, des actions, des immeubles, faire des dépôts à terme dans les banques et des prêts à des opérateurs économiques afin de contribuer au financement de l'économie de leurs pays. Qu'en est-il pour les pays de la FANAF ? Pour répondre à cette question, nous allons donner une idée de l'évolution de la structure des placements effectués par les assureurs vie de la zone ces dernières années.

De 2005 à 2009, la répartition des placements des sociétés vie de la zone par type de support est indiquée dans le tableau ci-après :

Tableau 10 :Evolution répartition placements de la zone par type d'actifs

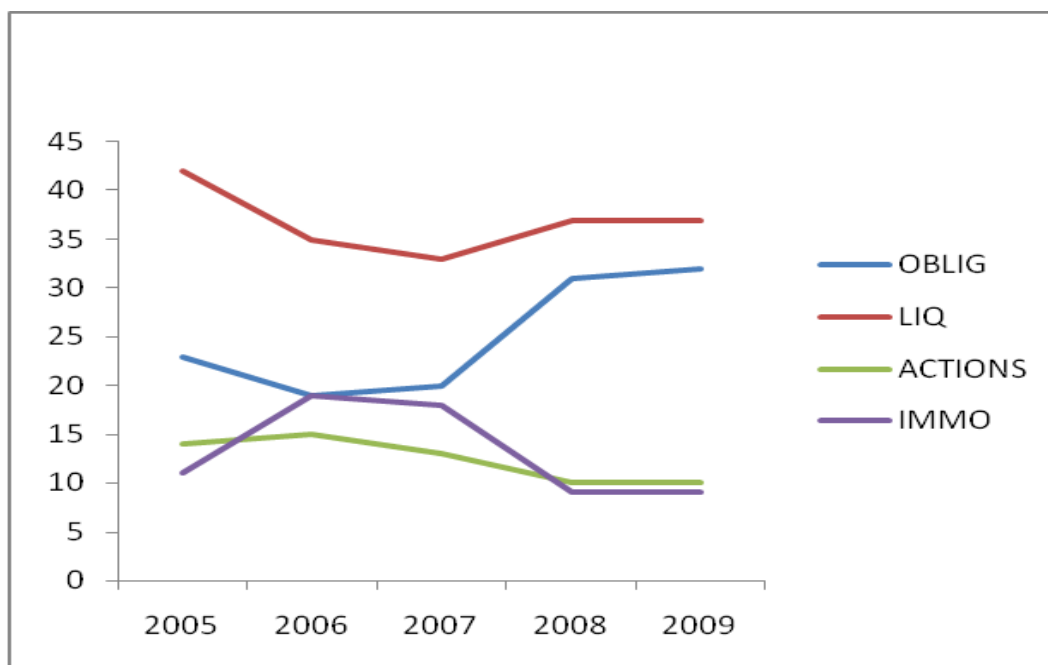
Année	Placements en mios €	Obligations	Actions	Immobilier	Liquidité	Prêts	Autres
2005	501	23%	14%	11%	42%	4%	6%
2006	539	19%	15%	19%	35%	5%	7%
2007	664	20%	13%	18%	33%	7%	9%
2008	757	31%	10%	9%	37%	6%	7%
2009	822	32%	10%	9%	37%	5%	9%

Il ressort de ce tableau que la part des liquidités (il s'agit pour l'essentiel des dépôts à terme dans les banques) dans les placements reste la plus élevée.

Il est important de noter que d'année en année, cette part diminue progressivement (42% en 2005 et 37% en 2009) au profit des obligations qui sont pour l'essentiel des titres émis par les Etats, augmentant ainsi la part de l'épargne longue dont l'économie a le plus besoin. Malheureusement la part des actions dans les placements tend à baisser au fil du temps, montrant ainsi le peu de d'engouement des assureurs vie à participer au financement des entreprises via des prises de participations conséquentes.

Le graphique ci-après montre bien l'évolution de 2005 à 2009 de la part de chaque type d'actif dans le total des placements de la zone:

Graphique 11 : Evolution structure des placements de la zone



En résumé :

Vu l'encours des placements et leur évolution dans le temps on peut dire que l'assurance vie a été un vecteur de collecte de l'épargne dans la zone. Cependant au regard de l'évolution de la part des actifs en actions dans le total des placements de la zone, il apparaît clairement que les assureurs n'ont pas beaucoup contribué directement au financement des entreprises via des prises de participations conséquentes. Néanmoins, il est heureux de constater que la part de liquidités diminue au profit des obligations qui sont pour l'essentiel des titres d'Etat.

II.2 L'ASSURANCE VIE DECES EMPRUNTEURS ET LA CONTRIBUTION INDIRECTE DE L'ASSURANCE VIE AU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE DE LA ZONE

Lorsqu'on parle de la contribution de l'assurance vie au financement de l'économie, on a tendance à se limiter à l'apport des seuls placements générés par cette activité.

On n'oublie pas l'apport de l'assurance décès emprunteur qui a pour objet de couvrir la défaillance des emprunteurs d'un organisme prêteur suite à un décès, à une invalidité, ou à une perte d'emploi.

Ce type d'assurance vie de par son objet élimine pour tout organisme financier prêteur le risque d'insolvabilité suite aux événements évoqués ci-dessus. En rassurant les établissements de crédit, l'assurance décès emprunteurs favorise l'octroi de crédit aux particuliers et de ce fait participe activement au développement de la demande de biens de consommation et surtout de logement.

Quand on sait qu'un rythme soutenu de la consommation des ménages est essentiel dans la croissance économique, il apparaît clairement que l'assurance vie par le biais de l'activité assurance décès emprunteurs contribue de façon indirecte et non négligeable au financement de l'économie.

Et fort heureusement, l'activité assurance décès emprunteurs occupe une place importante dans le portefeuille des sociétés vie de la zone comme l'indique la répartition des primes par catégorie de contrats (voir graphique 4).

III - PROPOSITIONS EN VUE DE RENFORCER LE ROLE MOBILISATEUR D'EPARGNE DE L'ASSURANCE VIE ET SA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE DE LA ZONE

Il est clair que l'assurance vie de par son mécanisme est un vecteur important et même irremplaçable de mobilisation de l'épargne notamment longue et stable.

Au regard des chiffres données dans la partie II ci-dessus et de la structure actuelle des placements qui ne favorise pas suffisamment l'épargne longue et stable dont l'économie a le plus besoin on peut dire que le rôle de l'assurance vie dans la mobilisation de l'épargne reste en dessous de son potentiel réel. Il est donc encore possible de développer d'avantage l'épargne via l'assurance vie dans notre zone. A cet effet nous évoquons ici des pistes de réflexion en vue de renforcer le rôle mobilisateur d'épargne de l'assurance vie et sa contribution au financement de l'économie en donnant particulièrement aux entreprises les ressources longues et stables dont elle besoins pour investir et créer des emplois :

- 1) Trouver des mesures qui favorisent l'épargne de long terme et de sa canalisation vers de PME innovantes et les actions des sociétés
- 2) Réfléchir aux moyens de vulgarisation des contrats en unités de comptes avec une partie en francs et dont les supports seront pour l'essentiel des actions en vue d'augmenter la part de ce type d'actifs dans le total des placements des sociétés vie de la zone. Ce type de produit procure sécurité aux clients tout en leur permettant de profiter des opportunités du marché financier.
- 3) Trouver dans l'intérêt des assurés, le juste équilibre entre le niveau nécessaire de réglementation des placements et la liberté d'entreprendre des assureurs en matière de placement. Ce qui par exemple pourrait aboutir à la création de véhicules de détention d'épargne après réaménagement des dispositions réglementaires un peu rigide en matière de placements.

4)

IV - CONCLUSION

La zone FANAF a enregistré ces dernières une croissance continue en matière d'assurance vie avec une marge importante de progression, même si comparée aux autres parties du monde, cette croissance reste négligeable.

Avec cette évolution positive dans la zone de l'assurance vie qui par nature est génératrice d'épargne, on peut dire que l'économie de la zone dispose d'un outil efficace de financement en témoigne l'évolution sans cesse croissante des encours d'actifs gérés par les assureurs vie de la zone.

Il est donc important de renforcer la contribution de cet outil qu'est l'assurance vie à la mobilisation de l'épargne notamment longue dans notre zone. Je suis persuadé qu'il est possible de faire des aménagements d'ordre réglementaire et fiscal pour permettre à l'assurance vie de devenir un des vecteurs les plus efficaces en matière de collecte de l'épargne longue et stable.

A cet effet, il est indiqué dans la présente communication un certain nombre de pistes de réflexion. Je vous invite non seulement à approfondir la recherche sur ces points mais également d'en trouver de plus pertinents afin de renforcer la capacité d'investissement des assureurs vie et de faire d'eux des investisseurs de premier rang au cœur du processus de canalisation de l'épargne pour le financement de l'économie de la zone.

Je crois qu'il y a lieu d'être optimiste eu égard aux énormes potentialités des marchés vie de la zone FANAF et à la volonté affichée des tous les acteurs (Etats et sociétés d'assurance vie) comme en témoigne l'organisation des Etats Généraux de l'assurance vie dans la zone en Juillet 2007 à Douala au Cameroun qui a abouti à la mise en place d'un comité de suivi qui a déjà rendu les conclusions de ses travaux.

Nous devons tous (Etats, autorités de tutelle, compagnies d'assurances, intermédiaires) avoir permanemment à l'idée la chose suivante :

« tout ce qui est bon pour l'assurance vie est bon pour l'épargne longue et donc bon pour l'économie des pays de la zone » ou « tous ce qui est mauvais pour l'assurance vie est mauvais pour l'épargne longue et donc également mauvais pour l'économie des pays de la zone ».

ANNEXES : STATISTIQUES PAR PAYS DE LA ZONE D'ETUDE

2.1.2 PRIMES EMISES NETTES D'ANNULATIONS VIE : AFFAIRES DIRECTES

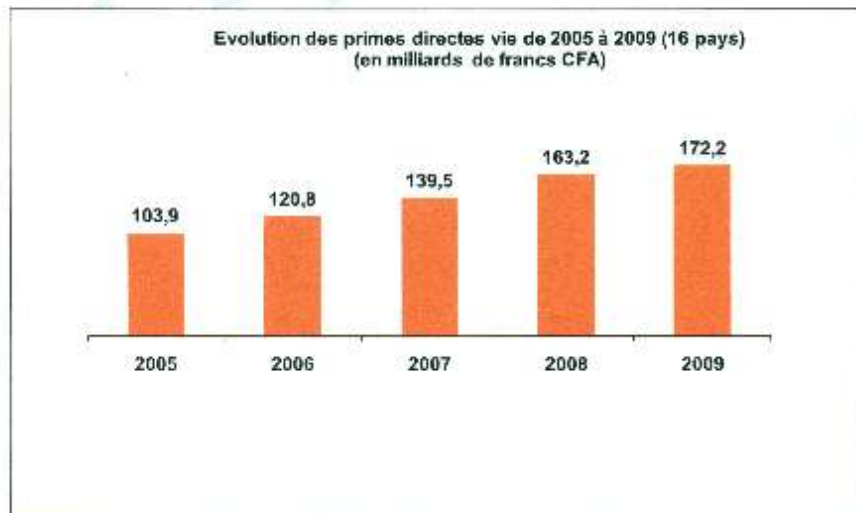
• Evolution de 2005 à 2009

En 2009, les 16 pays étudiés (Guinée Conakry, Madagascar, Rwanda : données 2008) ont collecté en affaires directes 172 milliards de francs CFA de cotisations (262 millions d'euros), soit une hausse de 5,5% par rapport à 2008.

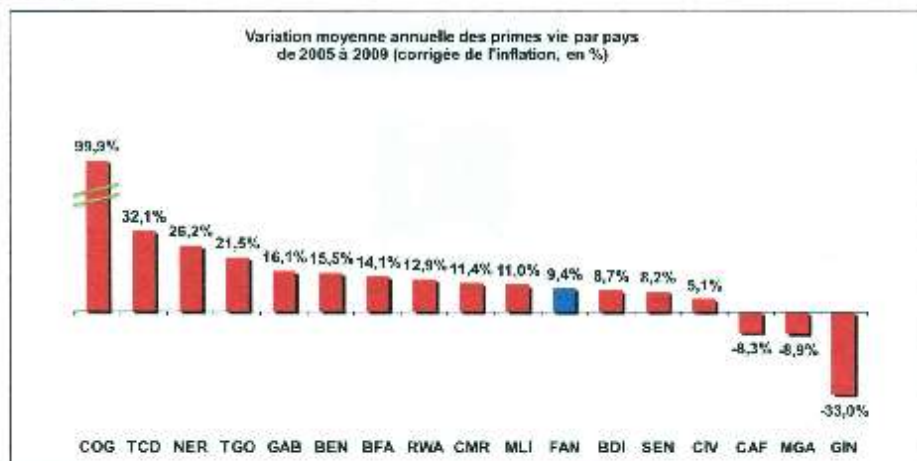
(En millions de francs CFA, données non corrigées de l'inflation)

PRIMES EMISES (en millions de francs CFA)		2005	Var. annuelle (en %)	2006	Var. annuelle (en %)	2007	Var. annuelle (en %)	2008	Var. annuelle (en %)	Var. moy. annuelle (en %)	Var. moy. annuelle (en %)		
											non corrigés de l'inflation	corrigés de l'inflation	
Bénin	BEN	3 950,1	47,4%	4 704,2	19,1%	5 094,9	26,0%	7 740,2	21,3%	8 155,1	4,8%	19,2%	15,5%
Burkina Faso	BFA	1 510,5	21,1%	5 000,2	14,0%	8 345,5	86,3%	8 530,4	2,1%	8 484,5	-0,6%	18,4%	14,1%
Burundi	BBI	505,4	75,1%	817,2	35,0%	203,2	-21,1%	1 210,4	22,4%	1 304,9	7,8%	21,2%	9,7%
Cameroon	CMR	15 073,2	0,0%	10 308,7	-35,0%	22 272,4	21,4%	25 222,6	13,2%	20 105,9	-11,7%	10,4%	11,4%
Centrafricain	CAF	47,9	4,7%	49,2	3,3%	44,7	-9,2%	69,0	34,2%	41,0	-31,7%	-3,7%	-9,3%
Congo Brazzaville	COG	79,5	22,2%	71,0	-10,7%	256,8	256,8%	502,3	98,2%	1 509,2	200,6%	108,7%	95,9%
Côte d'Ivoire	CI	50 713,3	13,1%	55 358,7	9,2%	60 312,0	8,9%	66 708,2	10,6%	71 047,8	6,5%	8,5%	5,1%
Gabon	GAB	6 593,1	6,2%	7 703,0	28,7%	9 035,0	17,3%	10 306,0	14,1%	12 105,1	17,0%	18,3%	15,1%
Guinée Conakry	GN	386,2	0,0%	1 126,8	287,6%	136,9	-87,7%	161,5	9,2%	151,5	-6,2%	19,8%	33,0%
Madagascar	MGA	1 984,5	-18,4%	1 954,6	-1,5%	2 965,8	51,0%	1 954,6	-51,0%	1 364,8	-30,0%	0,0%	-8,9%
Malawi	MLI	1 453,5	6,1%	1 780,1	22,7%	2 255,4	26,0%	2 512,5	11,4%	2 540,1	1,1%	15,0%	11,0%
Niger	NER	843,1	23,8%	1 132,1	34,3%	1 796,0	58,0%	2 278,5	26,8%	2 701,3	22,0%	31,0%	28,2%
Rwanda	RWA	3 385,0	7,1%	7 043,6	107,8%	5 338,9	-18,4%	8 338,9	56,0%	8 338,9	0,0%	20,2%	12,9%
Sénégal	SEN	10 580,4	25,8%	12 052,4	13,9%	13 308,8	10,4%	20 850,2	56,2%	16 376,6	-20,7%	11,5%	8,2%
Tchad	TCD	202,4	-14,4%	299,6	48,0%	363,9	21,5%	494,8	36,0%	734,5	48,0%	36,0%	32,1%
Togo	TGO	3 242,8	6,1%	3 426,4	5,7%	4 151,7	22,3%	6 596,5	59,0%	5 389,8	-22,7%	25,0%	21,6%
AFFAIRES DIRECTES		103 904,7	17,0%	120 818,6	16,2%	139 515,5	15,5%	163 218,0	17,7%	172 186,2	5,5%	15,5%	9,4%
ACCEPTATIONS		761,9	45,0%	948,9	24,4%	760,6	-10,7%	1 211,7	59,3%	1 784,9	47,3%	23,8%	
TOTAL		104 666,6	15,0%	121 767,5	16,3%	140 276,2	15,2%	164 429,7	17,2%	173 971,1	5,8%	15,5%	
(nb pays)		16		16		16		16		16			

Les variations annuelles toutes sont calculées à champ constant.



En moyenne annuelle de 2005 à 2009 (corrigée de l'inflation), les 16 pays pris en compte voient leurs primes progresser de +9,4%.



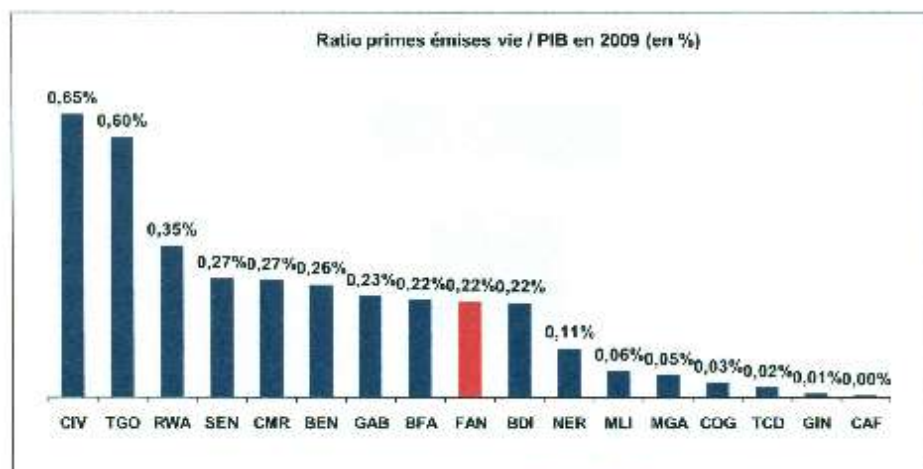
Part des primes émises vie dans le PIB

La part des primes émises vie dans le PIB est stable de 2004 à 2009 avec une médiane FANAF comprise entre 0,10% et 0,25%.

En 2009, la Côte d'Ivoire a le ratio le plus élevé avec 0,65% suivi du Togo (0,60%). La valeur médiane s'établit à 0,22%.

PRIMES EMISES (en % du PIB)		VIE					
		2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bénin	BEN	0,13%	0,17%	0,19%	0,22%	0,26%	0,26%
Burkina	BFA	0,18%	0,15%	0,16%	0,26%	0,23%	0,22%
Burundi	BDI	0,10%	0,13%	0,16%	0,23%	0,22%	0,22%
Cameroun	CMR	0,17%	0,18%	0,20%	0,23%	0,24%	0,27%
Centrafrique	CAF	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,00%
Congo Braz.	COG	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%	0,03%
Côte d'Ivoire	CIV	0,55%	0,59%	0,61%	0,64%	0,64%	0,65%
Gabon	GAB	0,15%	0,13%	0,15%	0,16%	0,16%	0,23%
Guinée	GIN	0,02%	0,02%	0,06%	0,01%	0,01%	0,01%
Madagascar	MGA	0,12%	0,07%	0,06%	0,06%	0,04%	0,05%
Mali	MLI	0,05%	0,06%	0,06%	0,07%	0,06%	0,08%
Niger	NER	0,05%	0,05%	0,06%	0,09%	0,09%	0,11%
Rwanda	RWA	0,38%	0,25%	0,43%	0,54%	0,38%	0,35%
Sénégal	SEN	0,22%	0,23%	0,25%	0,25%	0,35%	0,27%
Tchad	TCD	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,02%
Togo	TGO	0,29%	0,29%	0,30%	0,35%	0,51%	0,60%
Médiane	FAN	0,12%	0,13%	0,16%	0,19%	0,19%	0,22%

0,15 0,26 0,26 0,20 0,21



• **Primes émises vie par habitant**

En 2009, le Gabon a la prime moyenne par habitant la plus élevée, 7 990 francs CFA, devant la Côte d'Ivoire (3 446 francs CFA), du Cameroun (1 493 francs CFA) et du Togo (1 343 francs CFA)

Il faut noter qu'il existe de grandes disparités selon les pays (de 9 à 7 990 francs CFA).

PRIMES EMISES par habitant (en F. CFA)		VIE					
		2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bénin	BEN	375	534	618	754	960	928
Burkina	BFA	291	344	373	608	607	563
Burundi	BDI	47	81	107	127	162	145
Cameroun	CMR	842	890	1 000	1 181	1 301	1 493
Centrafrique	CAF	12	12	12	10	14	9
Congo Braz.	COG	20	24	21	71	138	376
Côte d'Ivoire	CIV	2 508	2 786	2 998	2 992	3 213	3 446
Gabon	GAB	4 276	4 366	5 510	6 305	7 066	7 990
Guinée	GIN	40	38	117	14	15	15
Madagascar	MGA	150	122	119	100	97	95
Mali	MLI	112	110	138	173	188	201
Niger	NER	63	75	57	135	166	182
Rwanda	RWA	356	375	766	888	869	796
Sénégal	SEN	771	908	1 010	1 089	1 650	1 194
Tchad	TCD	27	22	25	37	44	71
Togo	TGO	511	528	544	548	994	1 343
Médiane	FAN	221	233	256	390	397	470

Les tableaux ci-après présentent l'évolution et la structure de l'assurance vie depuis 2004 selon les principales branches.

Grande branche

Pays	En millions de francs CFA					Part dans total Vie (en%)			
	2005	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
BEN Bénin	1 347	1 539	2 004	2 369	2 711	31,4%	33,8%	30,4%	33,2%
BFA Burkina Faso	252	2 398	2 289	4 279	1 452	47,9%	27,4%	50,2%	16,4%
BDI Burundi	605	817	989	1 210	1 305	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
CMR Cameroun	4 368	4 824	6 090	6 813	8 457	26,3%	27,3%	27,0%	30,0%
CAF Centrafrique	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
COG Congo Brazza.	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CIV Côte d'Ivoire	13 212	17 507	17 644	18 517	21 951	31,6%	29,3%	27,6%	30,9%
GAB Gabon	233	289	470	3 279	4 041	3,8%	5,2%	31,8%	33,4%
GIN Guinée Conakry	95	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
MGA Madagascar	190	190	190	190	190	9,7%	9,7%	9,7%	9,7%
MLI Mali	290	419	405	382	376	23,8%	17,9%	15,2%	14,8%
NER Niger	246	206	9	5	974	18,2%	0,5%	0,2%	35,0%
RWA Rwanda	1 014	2 999	2 750	2 750	2 750	42,6%	33,0%	33,0%	33,0%
SEN Sénégal	2 709	2 902	2 917	8 224	2 141	24,1%	21,9%	30,8%	13,1%
TCD Tchad	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
TGO Togo	267	1 074	1 245	2 597	2 786	31,4%	29,7%	39,4%	34,5%

Collectives

Pays	En millions de francs CFA					Part dans total Vie (en%)			
	2005	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
BEN Bénin	1 077	1 445	1 732	2 749	2 509	29,4%	29,2%	35,3%	30,8%
BFA Burkina Faso	1 746	1 340	2 424	4 241	1 903	26,7%	29,1%	49,8%	21,5%
BDI Burundi	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CMR Cameroun	3 478	3 861	4 394	5 111	6 824	21,1%	19,7%	20,3%	24,2%
CAF Centrafrique	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
COG Congo Brazza	80	71	253	502	1 509	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
CIV Côte d'Ivoire	11 897	12 677	14 189	16 792	6 252	22,9%	23,5%	25,2%	6,8%
GAB Gabon	2 477	2 697	3 286	7 026	8 064	35,0%	36,4%	68,2%	66,6%
GIN Guinée Conakry	103	990	139	151	151	87,0%	100,0%	99,7%	99,7%
MGA Madagascar	1 775	1 775	1 775	1 775	1 775	90,3%	90,3%	90,3%	90,3%
MLI Mali	590	687	1 014	1 303	1 382	39,0%	44,9%	51,9%	54,4%
NER Niger	526	545	1 139	1 484	1 808	48,2%	63,4%	65,1%	65,0%
RWA Rwanda	972	1 279	2 333	2 333	2 333	18,2%	28,0%	28,0%	28,0%
SEN Sénégal	5 788	6 580	6 967	7 535	7 351	54,6%	52,4%	36,5%	44,9%
TCD Tchad	148	168	261	425	682	73,4%	74,8%	100,0%	92,8%
TGO Togo	963	1 044	1 404	2 661	3 408	30,5%	33,5%	40,4%	42,2%

Epargne

Pays	En millions de francs CFA					Part dans total Vie (en%)			
	2005	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
BEN Bénin	1 526	1 920	2 178	2 662	2 934	39,1%	36,8%	34,2%	36,0%
BFA Burkina Faso	2 007	1 270	3 632	0	5 510	25,4%	43,5%	0,0%	62,2%
BDI Burundi	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CMR Cameroun	8 028	9 655	11 788	12 889	12 495	52,0%	52,9%	51,1%	44,3%
CAF Centrafrique	48	49	45	60	41	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
COG Congo Brazza.	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CIV Côte d'Ivoire	25 298	25 205	28 480	31 399	42 845	45,5%	47,2%	47,1%	60,3%
GAB Gabon	3 218	4 859	5 218	0	0	60,5%	57,8%	0,0%	0,0%
GIN Guinée Conakry	146	84	0	0	0	7,4%	0,0%	0,0%	0,0%
MGA Madagascar	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
MLI Mali	573	655	837	827	782	37,2%	37,1%	32,9%	30,8%
NER Niger	259	380	647	790	0	33,6%	36,0%	34,7%	0,0%
RWA Rwanda	1 667	2 661	3 253	3 253	3 256	37,8%	39,0%	39,0%	39,0%
SEN Sénégal	1 972	2 471	3 356	4 816	6 786	20,5%	25,2%	23,3%	41,4%
TCD Tchad	54	61	60	0	53	26,6%	17,3%	0,0%	7,2%
TGO Togo	2 010	1 296	1 520	1 329	1 891	37,8%	36,3%	20,2%	23,4%

Autres risques vie

Pays	En millions de francs CFA					Part dans total Vie (en%)			
	2005	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
BEN Bénin	0	3	10	0	0	0,1%	0,2%	0,0%	0,0%
BFA Burkina Faso	506	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
BDI Burundi	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CMR Cameroun	0	0	0	409	410	0,0%	0,0%	1,6%	1,5%
CAF Centrafrique	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
COG Congo Brazza.	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CIV Côte d'Ivoire	306	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
GAB Gabon	55	58	61	0	0	0,8%	0,7%	0,0%	0,0%
GIN Guinée Conakry	0	53	0	0	0	4,7%	0,0%	0,0%	0,0%
MGA Madagascar	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
MLI Mali	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
NER Niger	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
RWA Rwanda	63	106	3	3	0	1,5%	0,0%	0,0%	0,0%
SEN Sénégal	112	99	68	75	96	0,8%	0,5%	0,4%	0,5%
TCD Tchad	0	0	28	0	0	0,0%	7,9%	0,0%	0,0%
TGO Togo	2	12	18	0	0	0,4%	0,4%	0,0%	0,0%

2.6.2 PLACEMENTS VIE

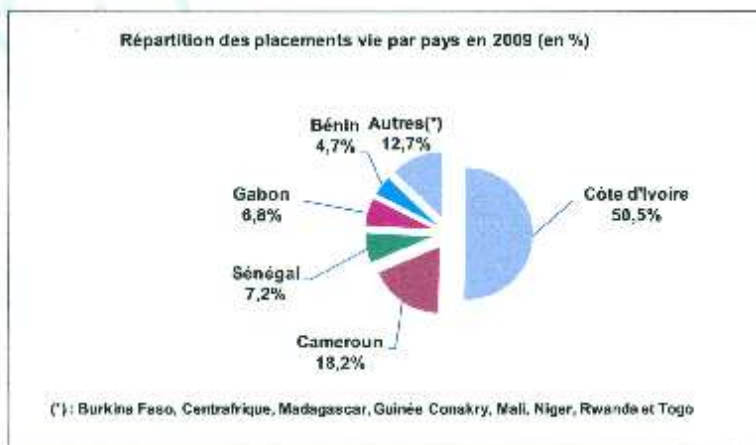
Les placements des sociétés vie se sont élevés à 539 milliards de francs CFA (822 millions d'euros) en 2009, soit une évolution brute de +9,6% (pour les 12 pays pris en compte ; Guinée Conakry, Madagascar, Rwanda : données 2008).

(En millions de francs CFA)

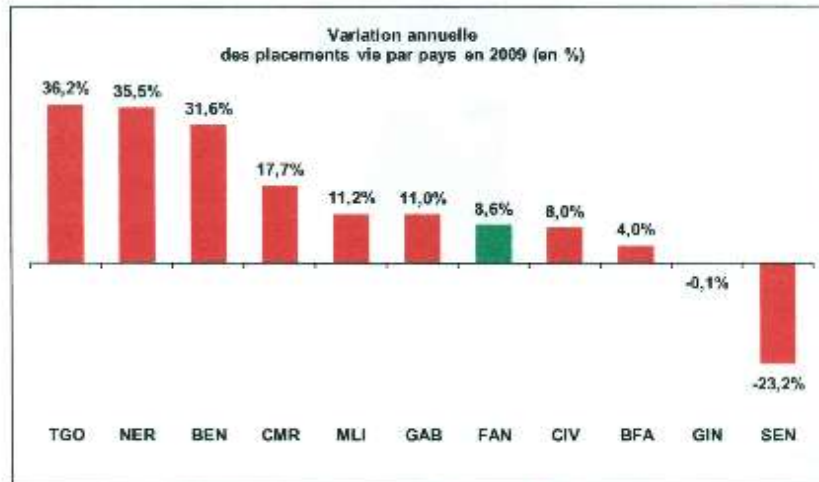
PLACEMENTS VIE (en milliards de francs CFA)		2008	Var. annuelle (en %)	2007	Var. annuelle (en %)	2006	Var. annuelle (en %)	2005	Var. annuelle (en %)	Var. moy. annuelle (en %) non corrigé de l'inflation	Var. moy. annuelle (en %) compte de l'inflation	
Bénin	BN	11 965,7	23,0%	10 144,3	15,8%	17 023,1	29,8%	19 371,2	13,0%	25 493,0	22,0%	21,0%
Burkina Faso	BFA	10 249,1	24,0%	11 494,0	12,1%	10 579,9	28,5%	20 110,0	33,0%	21 541,0	4,0%	20,4%
Burundi	BDI											
Cameroun	CMR	50 757,1	9,7%	54 107,1	6,2%	53 759,0	14,9%	63 171,3	12,8%	50 836,1	13,7%	13,0%
Centrafrique	CAF											
Congo (Brazzaville)	COG									1 916,0		
Côte d'Ivoire	CI	159 061,0	-1,1%	160 135,9	0,1%	170 107,4	26,6%	162 021,1	10,5%	172 195,4	0,0%	12,9%
Gabon	GAB	23 207,0	-4,4%	25 281,0	13,2%	28 737,0	0,3%	32 779,0	14,1%	30 335,0	11,0%	11,8%
Guinée Conakry	GN	20,1	0,0%	20,1	0,0%	20,1	0,0%	20,1	0,0%	20,1	0,0%	-11,2%
Madagascar	MTA	2 538,2	0,0%	2 538,2	0,0%	2 538,2	0,0%	2 538,2	0,0%	2 538,2	0,0%	4,5%
Mali	MLI	2 703,3	4,0%	3 316,5	22,7%	3 014,0	14,3%	4 431,4	16,2%	4 879,4	11,2%	16,2%
Niger	NER	1 416,4	7,0%	1 434,7	1,3%	2 257,2	57,3%	3 955,5	90,6%	4 035,5	30,6%	34,2%
Rwanda	RWA	5 345,7	1,5%	3 750,0	-30,3%	9 707,3	63,3%	8 567,0	-1,7%	9 567,0	0,0%	16,2%
Sénégal	SEN	25 712,0	10,1%	29 420,0	2,9%	28 206,0	20,8%	50 229,0	31,2%	35 570,0	23,2%	7,6%
Togo	TGO	10 350,0	10,4%	11 323,0	9,3%	11 994,0	4,3%	13 719,0	16,2%	15 988,0	30,2%	15,0%
TOTAL (12 pays)		308 725,0	11,4%	333 343,4	8,3%	435 873,5	21,4%	486 369,3	13,9%	539 867,2	8,6%	13,0%
		12		12		12		12		14		

Les variations annuelles totales sont calculées à champ constant.

En 2009, le principal marché (pour les placements vie) demeure la Côte d'Ivoire avec 272 milliards de francs CFA, soit 51% du marché FANAF précédant le Cameroun (18%) et le Sénégal (7%).



L'année 2009 a connu une évolution moyenne de +13,4% pour l'ensemble des 12 pays étudiés. Tous les pays connaissent une progression positive de leurs placements vie, sauf le Sénégal (-23,2%) et la Guinée Conakry (-0,1%). La plus forte hausse étant observée au Togo (+36,2%).



L'évolution moyenne annuelle (corrigée de l'inflation) des placements vie entre 2005 et 2009 dans l'ensemble des 12 pays est de +11,4%.

Elle est positive dans tous les pays (avec notamment +34,2% au Niger et +20,9% au Bénin) sauf à Madagascar (-4,9%) et en Guinée Conakry (-11,9%).

